

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du CDAS du 15/09/2015

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Andrée AMMIRATI. Solidaires Finances Publiques a pris les fonctions de secrétaire adjoint, la Déléguée départementale de l'action sociale remplissant cette fonction pour l'Administration.

1- Approbation du procès-verbal du CDAS du 31 mars 2015

Sous réserve de quelques remarques d'ordre matériel, ce PV a été approuvé à l'unanimité.

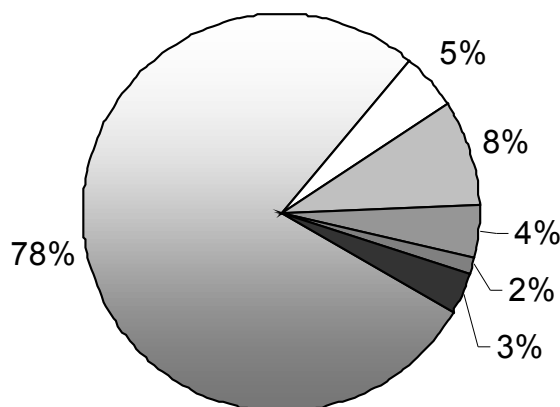
2 - Le règlement intérieur

Le règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement et d'organisation du CDAS. Le CDAS doit se réunir au minimum 3 fois par an, les délégués sont convoqués 15 jours avant la date de la réunion. Les documents doivent être envoyés sous 8 jours. Un procès-verbal est rédigé à chaque réunion.

Sous réserve de la validation par le secrétariat général d'un amendement, ce règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité.

3 - Le compte rendu annuel d'activité de la DDAS

**Exécution du Crédit d'Action Locale 2014
(Budget alloué : 85 280€)**



■ Arbre de Noël et chèques cadeaux 66 385€	□ Actions collectives 4 083€
■ CESF et Psychologues 7 200€	■ Retraités 3 580€
■ Amitiés finances 1 380€	■ Coin-repas 2 727€

Les agents des ministères financiers du département ont également bénéficié de 34 535€ d'aides et prêts sociaux, de 149 657€ au titre de la restauration, de 4 611€ de matériels médicaux, de 40 083€ pour les places de crèches réservées et de 8 857€ pour les subventions séjours enfants (Centre de Loisir Sans Hébergement, gîtes, séjours linguistiques, colonies hors EPAF...).

En 2014, le nombre total de colons partis est de 12 925, il est à noter que ce chiffre est en baisse par rapport à 2013 avec 14 152 colons.

Dans le département, la tendance est inverse. 209 colons partis en 2014, 195 en 2013.

Commentaires FO : La totalité des crédits accordés a été consommée conformément aux engagements pris. **FO-Finances a demandé à connaître le détail du nombre d'enfants par année de naissance pour faciliter une gestion anticipée des manifestations.**

FO-Finances vous rappelle qu'en plus des 10 berceaux réservés par le CDAS à la crèche « le temps d'un rêve » à Arras, le SRIAS vous propose 64 places sur le département.

Vous pouvez voir le détail des implantations des berceaux SRIAS et CDAS au bénéfice des agents des finances publiques sur notre site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/spip.php?article1828>

4 – Le compte rendu annuel d'activité des assistantes de service social

Le service social dans le département est composé de deux assistantes sociales. Elles assurent une centaine de permanences sur différents sites du département.

175 agents ont bénéficié de leurs services en 2014 dont 51 % de cadres C alors qu'ils ne représentent que 22 % des effectifs (210 en 2013).

Cette baisse du nombre d'usagers du service social est un phénomène qui n'a rien de local, il est également observé au niveau national.

Commentaires FO : dans un contexte de suppression d'emplois, de détérioration des conditions de travail, du blocage du point d'indice depuis septembre 2010, de diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, **FO-Finances** s'interroge sur les raisons de cette baisse. Les agents en demande ont-ils accès à toute l'information utile leur permettant de prendre contact avec les services sociaux?

Les domaines de l'action sociale sont variés : Finances (aides pécuniaires, surendettement), Santé (arrêt de travail de longue durée), Vie familiale (divorces, enfants, décès), Logement et Vie professionnelle (droits statutaires et conditions de travail).

Commentaires FO : **FO-Finances** remarque une augmentation sensible du nombre d'agents en demande dans le domaine du logement (17 agents en 2014 pour 12 l'année précédente).

Au-delà de ces chiffres, les assistantes sociales ont rappelé l'importance de l'action du service social. Chacun peut être confronté à des situations difficiles ou inhabituelles dans son activité professionnelle et/ou dans sa vie personnelle. Rencontrer l'assistante de service social permet une écoute attentive, une aide à la réflexion et à la décision ainsi qu'un soutien dans les démarches à entreprendre.

5 – La restauration collective dans le Pas-de-Calais

A la demande des organisations syndicales et conformément à l'engagement pris en mars dernier, un groupe de travail sur le sujet de la restauration collective se tiendra fin novembre début décembre avec les acteurs locaux.

6- Questions diverses

Mise en place d'une « fiche satisfaction » :

Afin d'améliorer les sorties proposées, chaque participant pourra s'exprimer au moyen d'une « fiche de satisfaction ». Cette fiche, très synthétique, lui sera remise à la fin de la journée.

Spectacle de Noël : cirque de la générosité :

Cette année, les membres du CDAS vous proposent un spectacle de cirque pour **tous les enfants des agents des finances** du département :

Le dimanche 15 novembre 2015

A 14H à LONGUENESSE

Sous le chapiteau du **Cirque de la GENEROSITE** (7^{ème} édition)

Un nouveau message sera adressé prochainement à l'ensemble des agents afin de s'assurer que **tous les enfants des finances du département et leur famille** puissent assister au spectacle.

N'oubliez pas de renvoyer le bulletin d'inscription rapidement à la délégation de l'action sociale.

Les représentants **FO-Finances 62** :

Titulaires :

Yannig BOURGAIN, Delphine MORTELETTE et Jacques REGNIER

Suppléants :

Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT et Alexandre SALOME

BULLETIN
D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÊL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu